



CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 24 FEVRIER 1995

Présents: MME BOITEL, BOULANGER, FAUCHER
MM DOUET, HARMSWORTH, PICOU.

Absents excusés: MM BERNARD, JOZWAK, LELONG, PICKERING.

Présentes : Mme ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie, Mlle TROLLE.

Présents dans la salle : MM BOULANGER, GELPEROWIC.

Secrétaire de séance : Mme Odile FAUCHER.

- ASSAINISSEMENT :

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le mercredi 22 Février, devait choisir entre les deux sociétés en concurrence pour la réalisation de la station d'épuration à savoir HYDREA et WANGNER. C'est la société WANGNER qui a été retenue restant la moins chère avec les mêmes prestations dans le choix des matériaux et offrant un bassin de filtration pour un équivalent de 700 habitants alors que la société HYDREA proposait un bassin pour un équivalent de 500 habitants ; la différence entre les deux projets était de l'ordre de 180 000 F. Le devis proposé par la Société WANGNER est de 1 551 400 F hors taxes. Les travaux devraient commencer dans deux mois environ.

- TRAVAUX CHEZ LE PARTICULIER :

La société SADE a été retenue pour ce marché. Mr TRIMOUILLE sera son représentant. Le devis pour la totalité des branchements est de 1 426 441 F T.T.C. L'objet de la prochaine réunion publique est de voir ensemble le prix qui restera à la charge de chaque foyer.

- PRIX DE L'EAU :

Pour permettre un équilibre des recettes et des dépenses du budget de l'eau, il faut envisager une augmentation d'environ 1.67 F par m³ qui serait ainsi facturé aux alentours de 14.90 F.

- FOSSE EAUX PLUVIALES :

Un devis a été demandé pour envisager le curage plus le busage du fossé depuis la mare jusqu'à la route du Plessis -Belleville ; ce projet coûterait 716 000 F ce qui ne peut être réalisable actuellement ; il est envisagé la création d'un caniveau surmonté d'une grille qui traverserait la rue du Moutier à hauteur de la mare et qui faciliterait le trop plein des eaux pluviales. Coût 75 110 F hors taxes.

- PRET BANCAIRE :

Propositions du CREDIT AGRICOLE sensiblement égales à celles du CREDIT LOCAL, sauf les frais de dossier qui restent à négocier.

- SURPRESSION :

La SAUR a déjà refait 85 branchements sur 105. Une délibération est à prendre pour faire un avenant à l'affermage.

- P.O.S. :

Nous avons reçu les avis des organismes publics. Après réunion de la commission d'urbanisme, on procèdera à l'enquête publique.



- SAGE :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin versant de la Nonette.

- DELIBERATIONS :

Pour contester la décision gouvernementale d'augmenter de 3,8 % les cotisations employeurs CNRACL (Caisse Nationale des Retraités des Collectivités Locales), l'Union des Maires de l'Oise propose de prendre une délibération pour un projet de motion. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur cette décision et délibère dans ce sens.

Une autre délibération est à prendre pour la demande d'une subvention aux monuments historiques pour la restauration de l'église. Quatorze RMistes travailleront à ce chantier.

- FDE : Fond Départemental de l'Energie. (Surendettement)

Les familles en difficultés peuvent s'adresser aux services sociaux pour obtenir une aide.

- EDUCATION NATIONALE :

Actuellement nous dépendons de CREPY-EN-VALOIS, à partir de septembre 1995, nous serons rattachés à SENLIS.

- COURSES CYCLISTES :

Les 16, 26 mars et 16 avril des courses cyclistes sont organisées dans la région et les circuits passent par MONTAGNY.

- NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

Une opération nationale appelée "Nettoyage de Printemps" est proposée par Monsieur BARNIER, ministre de l'Environnement, les 25 et 26 mars 1995.

- ECLAIRAGE PUBLIC :

Après examen des propositions faites dans le cadre du SIVOM pour l'entretien de l'éclairage public, les conditions ne présentant aucun avantage, il a été décidé de conserver la situation actuelle moins onéreuse.

- PROCHAINES REUNIONS :

- 9 MARS : Commission des Finances.
- 18 MARS : Réunion publique à la Maison des Loisirs, à 16 H 30.
- ASSAINISSEMENT - PRESENTATION DES BUDGETS -
- 24 MARS : Réunion du Conseil Municipal.
- 28 MARS : Réunion du C.C.A.S.
- 13 AVRIL : Réunion du Conseil Municipal

La séance est levée à 23 Heures 30.

Staudy
Harnsing

Hg
Boulet
Quét

Bötel

Comme d'habitude les autres membres présents refusent de signer motif:
Néant.

